

Ordre des Esociformes

Famille des Esocidae

Cette espèce figure sur l'arrêté du 08/12/1988 fixant la liste des espèces de poissons protégées sur l'ensemble du territoire national. Il est classé vulnérable en France sur la liste rouge de l'UICN.



Généralités sur l'espèce

Le brochet est une espèce limnophile d'eaux calmes recherchant les habitats à bonne transparence et offrant des possibilités de caches (végétation aquatique, embâcles) où il peut se tenir pour chasser à l'affût. Le brochet est sédentaire, son comportement est généralement territorial et son activité essentiellement diurne.

Son corps est allongé, cylindrique et très fuselé. Le museau est large et aplati. Les nageoires dorsale, anale et pelviennes sont disposées très postérieurement, ce qui lui confère une grande force de propulsion. Variable selon les biotopes, la coloration est généralement vert-olive à vert foncé avec des bandes transversales.

Reproduction

La reproduction a lieu de fin février à avril dans nos régions. Elle est induite par l'élévation de la température, la photopériode croissante, l'hydrologie et la présence d'une végétation fraîchement submergée. Les zones de reproduction sont distinctes de zones de repos et d'alimentation au stade adulte. Le brochet doit donc effectuer une migration au moment de la fraie.

Température :	7 à 11°C
Support de ponte :	Végétaux de préférence fraîchement submergés
Vitesse de courant :	quasi nulle
Profondeur de fraie :	< 1 m

La ponte a lieu pendant les heures les plus chaudes de la journée. Elle est fractionnée et étalée sur 2 à 5 jours. La femelle dépose les ovocytes sur des supports végétaux. Les ovocytes sont ensuite rapidement fécondés par les 2 à 5 mâles accompagnant la femelle.

L'incubation des oeufs nécessite environ 120 degrés-jours. Puis l'alevin reste ventosé à la végétation pendant 100 degrés-jours (phase fixée).

Cette phase du cycle biologique du brochet est très fortement sensible à la variation du niveau d'eau. La frayère doit rester à niveau sensiblement constant pendant un mois et demi à deux mois, avant que les alevins nageant rejoignent le cours d'eau.

Faciès d'écoulement utilisés pour la reproduction

Le brochet se reproduit dans des milieux peu profonds et calmes, riches en végétation et se réchauffant vite.

Il s'agit en général, des prairies submergées par les crues printanières, des dépressions naturelles ou des marais connexes, des zones rivulaires peu profondes, des annexes hydrauliques type bras morts, fossés ou des zones littorales des lacs et étangs.



Frayère à brochet dans un bras mort de la Dordogne

Le repérage des frayères

Les zones potentielles sont en premier lieu à déterminer. Il s'agit des zones favorables connectées au lit mineur et ennoyées pour une durée suffisante en fin d'hiver et début du printemps (30 à 45 jours consécutifs) au moins une année sur cinq.

La fonctionnalité des zones repérées doit être vérifiée à partir d'observations sur la dépose d'oeufs ou de la présence d'alevins. Pour ce faire, le raclage des substrats-supports à l'aide d'une épuisette à maille fine est préconisé. Plusieurs passages d'épuisette répartis sur l'ensemble du site peuvent être nécessaires. Cette technique nécessite peu de moyen humain (une personne) et permet d'inventorier 4 à 6 sites par jour.



Brocheton récupéré dans une annexe hydraulique.

Pour en savoir plus...

Billard R. *Ed.*, 1983 : Le Brochet : gestion dans le milieu naturel et élevage. Actes du colloque organisé à Grignon en septembre 1982. INRA Publ., collection Hydrobiologie et Aquaculture.

Chancerel, 2003. Le brochet : biologie et gestion. Conseil Supérieur de la Pêche. Collection Mise Au Point.

Compagnat P., Baran P., 2006. La reproduction du brochet. Bilan des suivis en Bourgogne et Franche-Comté. Rapport CSP. 62p + annexes.